



N° 3848 DAC/DNA/SIA/21

Rabat, le 03 NOV. 2021

Circulaire relative au format et instructions pour remplir un SNOWTAM

1. Objet

La présente circulaire a pour objet de définir le format et les instructions pour remplir les SNOWTAM. Ceci en application des dispositions de la circulaire n°397DAC/DIA /SNCA du 02 février 2021 relative au format de compte rendu mondial sur l'état de la surface des pistes des aéroports.

2. Définition :

En plus des définitions citées dans l'article 2 de la circulaire susmentionnée et aux fins de la présente circulaire en entend par :

SNOWTAM : NOTAM d'une série spéciale établi dans un format normalisé, qui fournit un compte rendu d'état de surface signalant l'existence ou la fin de conditions dangereuses dues à la présence de neige, de glace, de neige fondante, de gelée, d'eau stagnante ou d'eau combinée à de la neige, de la neige fondante, de la glace ou de la gelée sur l'aire de mouvement.

3. Application

À partir du 5 novembre 2021, les renseignements concernant la présence de neige, de neige fondante, de glace, de gelée, d'eau stagnante ou d'eau combinée à de la neige, de la neige fondante, de la glace ou de la gelée sur l'aire de mouvement seront communiqués par SNOWTAM et seront donnés conformément à la présente circulaire.

Directeur de l'Aéronautique Civile

 Hicham Abdelaziz MOUMNI

Direction de l'Aéronautique Civile

Avenue Azzaitoune, Hay Riad B.P 173 Rabat
 Tél : 05 38 01 02 51/52
 Fax : 05 37 77 30 20



مديرية الملاحة الجوية المدنية

شارع الزيتون ، حي الرياض ص.ب 1073 ، الرباط
 الهاتف : 05 38 01 02 51/52
 الفاكس : 05 37 77 30 20

Annexe

1. Imprimé SNOWTAM.

(En-tête COM)	(INDICATEUR DE PRIORITE)	(ADRESSES)										<E		
	(DATE ET HEURE DU DÉPÔT)	(INDICATIF DE L'EXPÉDITEUR)										<E		
(En-tête abrégé)	(SWAA* NUMÉRO DE SÉRIE)					(INDICATEUR D'EMPLACEMENT)			(DATE ET HEURE DE L'ÉVALUATION)			(GROUPE FACULTATIF)		<E
	S	W	.	.										
SNOWTAM →		(Numéro de série)										<E		
Calcul des performances de l'avion														
(INDICATEUR D'EMPLACEMENT DE L'AÉRODROME)										M	A)		<E	
[DATE ET HEURE DE L'ÉVALUATION (heure de la fin de l'évaluation en UTC)]										M	B)		→	
(NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE PISTE LE MOINS ÉLEVÉ)										M	C)		→	
[CODE D'ÉTAT DE PISTE (RWYCC) POUR CHAQUE TIERS DE PISTE] [à partir du tableau d'évaluation de l'état de la piste (RCAM) 0, 1, 2, 3, 4, 5 ou 6]										M	D)	/ /	→	
(POURCENTAGE DE COUVERTURE DU CONTAMINANT POUR CHAQUE TIERS DE PISTE)										C	E)	/ /	→	
[PROFONDEUR (en mm) DU CONTAMINANT NON ADHÉRENT POUR CHAQUE TIERS DE PISTE]										C	F)	/ /	→	
[DESCRIPTION DE L'ÉTAT SUR TOUTE LA LONGUEUR DE LA PISTE (observé sur chaque tiers de piste, à partir du seuil qui porte le numéro d'identification de piste le moins élevé) NEIGE COMPACTÉE SÈCHE NEIGE SÈCHE NEIGE SÈCHE SUR NEIGE COMPACTÉE NEIGE SÈCHE SUR GLACE GELÉE GLACE NEIGE FONDANTE EAU STAGNANTE EAU SUR NEIGE COMPACTÉE MOUILLÉE GLACE MOUILLÉE NEIGE MOUILLÉE NEIGE MOUILLÉE SUR NEIGE COMPACTÉE NEIGE MOUILLÉE SUR GLACE]										M	G)	/ /	→	
(LARGEUR DE LA PISTE À LAQUELLE LES CODES D'ÉTAT DE PISTE S'APPLIQUENT, SI ELLE EST INFÉRIEURE À LA LARGEUR PUBLIÉE)										O	H)		<E	
Conscience de la situation														
[LONGUEUR DE PISTE RÉDUITE, SI ELLE EST INFÉRIEURE À LA LONGUEUR PUBLIÉE (en m)]										O	I)		→	
(CHASSE-NEIGE BASSE SUR LA PISTE)										O	J)		→	
(SABLE NON ADHÉRENT SUR LA PISTE)										O	K)		→	
(TRAITEMENT CHIMIQUE SUR LA PISTE)										O	L)		→	
[CONGÈRES SUR LA PISTE (le cas échéant, distance par rapport à l'axe de la piste (en m), suivie de « L », « R » ou « LR », selon qu'il convient)]										O	M)		→	
(CONGÈRES SUR VOIE DE CIRCULATION)										O	N)		→	
(CONGÈRES À PROXIMITÉ DE LA PISTE)										O	O)		→	
(ÉTAT DE VOIE DE CIRCULATION)										O	P)		→	
(ÉTAT D'AIRE DE TRAFIC)										O	R)		→	
(COEFFICIENT DE FROTTEMENT MESURÉ)										O	S)		→	
(OBSERVATIONS EN LANGAGE CLAIR)										O	T))	
NOTES :														
1. *Saisir lettres OACI de nationalité (voir Doc 7910 de l'OACI, Partie 2) ou autre indicateur d'aérodrome applicable.														
2. Pour renseignements concernant d'autres pistes, remplir à nouveau les cases B à H.														
3. Renseignements de la section Conscience de la situation répétés pour chaque piste, voie de circulation et aire de trafic, selon qu'il convient, lorsqu'ils sont communiqués.														
4. Les mots entre parenthèses () ne sont pas transmis.														
5. Pour les lettres A) à T) voir les Instructions sur la manière de remplir l'imprimé SNOWTAM, § 1, alinéa b).														

SIGNATURE DE L'EXPÉDITEUR (ne pas transmettre)

Direction de l'Aéronautique Civile

Avenue Azzaitoune, Hay Riad B.P 173 Rabat
Tél : 05 38 01 02 51/52
Fax : 05 37 77 30 20



مديرية الملاحة الجوية المدنية

شارع الزيتون ، حي الرياض ص.ب 1073 ، الرباط
الهاتف : 05 38 01 02 51/52
الفاكس : 05 37 77 30 20

2. INSTRUCTIONS SUR LA MANIÈRE DE REMPLIR L'IMPRIMÉ SNOWTAM

Note. L'origine des données, le processus d'évaluation et les procédures liées au système de compte rendu de l'état de surface sont prescrits dans les Procédures pour les services de la navigation aérienne — Aérodrômes (PANS Aérodrômes, Doc 9981).

1. Généralités

a) Lorsque les renseignements portent sur plus d'une piste, remplir à nouveau les cases B à H (section Calcul des performances de l'avion).

b) Les lettres désignant les cases servent uniquement de référence et ne devraient pas figurer dans le message.

Les lettres M (mandatory : obligatoire), C (conditional : conditionnel) et O (optional : facultatif) indiquent le degré d'importance des informations et si elles doivent être indiquées et elles seront fournies comme il est expliqué ci-après.

c) Les unités métriques seront utilisées ; l'unité de mesure n'est pas indiquée.

d) La validité maximale d'un SNOWTAM est de 8 heures. Un nouveau SNOWTAM sera diffusé chaque fois qu'un nouveau compte rendu d'état de piste est reçu.

e) Un SNOWTAM annule le SNOWTAM précédent.

f) L'en-tête abrégé « TTAiiii CCCC MMYGGgg (BBB) » est inséré pour faciliter le traitement automatique des messages SNOWTAM dans les banques de données informatisées. L'explication de ces symboles est la suivante :

- TT = désignateur de données SNOWTAM = SW ;
AA = désignateur géographique des États, par exemple LF = FRANCE, EG = Royaume-Uni (voir Doc 7910 — *Indicateurs d'emplacement*, Partie 2 - Index des lettres de nationalité pour les indicateurs d'emplacement) ;
iiii = numéro de série du SNOWTAM exprimé par un groupe de 4 chiffres ;
CCCC = indicateur d'emplacement à quatre lettres de l'aérodrome auquel se rapporte le SNOWTAM (voir Doc 7910 — *Indicateurs d'emplacement*) ;
MMYYGGgg = date/heure d'observation/de mesure, où :
MM = mois, par exemple janvier = 01, décembre = 12 ;
YY = jour du mois ;
GGgg = heure UTC, en heures (GG) et minutes (gg) ;
(BBB) = groupe facultatif pour désigner : un rectificatif, en cas d'erreur, à un SNOWTAM diffusé antérieurement avec le même numéro de série = COR.

Note 1. Les parenthèses de (BBB) indiquent que ce groupe est facultatif.

Note 2. Lorsque les renseignements portent sur plus d'une piste et que les dates/heures de chaque observation/évaluation sont indiquées par des réponses multiples dans la case B, la dernière date/heure d'observation/d'évaluation est indiquée dans l'en-tête abrégé (MMYYGGgg).

Exemple : En-tête abrégé du SNOWTAM n° 149 de Zurich, mesure/observation du 7 novembre à 0620 UTC :

Direction de l'Aéronautique Civile

Avenue Azzaitoune, Hay Riad B.P 173 Rabat
Tél : 05 38 01 02 51/52
Fax : 05 37 77 30 20



مديرية الملاحة الجوية المدنية

شارع الزيتون ، حي الرياض ص.ب 1073 ، الرباط
الهاتف : 05 38 01 02 51/52
الفاكس : 05 37 77 30 20

SWLS0149 LSZH 11070620

Note.- Les groupes d'information sont séparés par un espace, comme on le voit ci-dessus.

g) Le mot « SNOWTAM » dans l'imprimé SNOWTAM et le groupe de quatre chiffres du numéro de série du SNOWTAM seront séparés par un espace, par exemple : SNOWTAM 0124.

h) Pour rendre le message SNOWTAM plus facile à lire, inclure un interligne à la suite du numéro de série du SNOWTAM, après la case A, et de la section Calcul des performances de l'avion.

i) Lorsque les renseignements portent sur plus d'une piste, répéter pour chaque piste les informations de la section Calcul des performances de l'avion, à partir de la case Date et heure de l'évaluation, avant de remplir la section Conscience de la situation.

j) Informations obligatoires (M) :

- 1) INDICATEUR D'EMPLACEMENT DE L'AÉRODROME ;
- 2) DATE ET HEURE DE L'ÉVALUATION ;
- 3) NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE PISTE LE MOINS ÉLEVÉ ;
- 4) CODE D'ÉTAT DE PISTE POUR CHAQUE TIERS DE PISTE ;
- 5) DESCRIPTION DE L'ÉTAT DE CHAQUE TIERS DE PISTE [quand le code d'état de piste (RWYCC) indiqué est 1, 2, 3, 4 ou 5].

2. Section Calcul des performances de l'avion

Case A - Indicateur d'emplacement de l'aérodrome (indicateur d'emplacement à quatre lettres).

Case B - Date et heure de l'évaluation : groupe date-heure de 8 chiffres indiquant le moment de l'observation (mois, jour, heure et minutes) en UTC.

Case C - Numéro d'identification de piste le moins élevé (nn[L] ou nn[C] ou nn[R]).

Note. Un seul numéro d'identification de piste est indiqué pour chaque piste, et il s'agira toujours du numéro le moins élevé.

Case D - Code d'état de piste pour chaque tiers de piste. Un seul chiffre (0, 1, 2, 3, 4, 5 ou 6) est indiqué pour chaque tiers de piste, chacun séparé du suivant par une barre oblique (n/n/n).

Case E - Pourcentage de couverture du contaminant pour chaque tiers de piste. Le cas échéant, indiquer 25, 50, 75 ou 100 pour chaque tiers de piste, en séparant chaque valeur de la suivante par une barre oblique ([n]nn/[n]nn/[n]nn).

Note 1. Cette information est fournie seulement lorsqu'un chiffre autre que 6 est indiqué pour l'état d'un des tiers de piste (case D) et qu'une description d'état autre que SÈCHE est indiquée pour un des tiers de piste (case G).

Note 2. Lorsque l'état n'est pas signalé, l'abréviation « NR » est indiquée pour le(s) tiers de piste considéré(s).

Direction de l'Aéronautique Civile

Avenue Azzaitoune, Hay Riad B.P 173 Rabat
Tél : 05 38 01 02 51/52
Fax : 05 37 77 30 20



مديرية الملاحة الجوية المدنية

شارع الزيتون ، حي الرياض ص.ب 1073 ، الرباط
الهاتف : 05 38 01 02 51/52
الفاكس : 05 37 77 30 20

Case F - Profondeur du contaminant non adhérent pour chaque tiers de piste. Le cas échéant, indiquer le nombre de millimètres pour chaque tiers de piste, en séparant chaque valeur de la suivante par une barre oblique (nn/nn/nn ou nnn/nnn/nnn).

Note 1. Cette information est fournie uniquement pour les types de contaminants suivants :

- eau stagnante : valeurs à signaler 04, puis évaluation. Changements significatifs de 3 mm jusqu'à 15 mm inclusivement ;
- neige fondante : valeurs à signaler 03, puis évaluation. Changements significatifs de 3 mm jusqu'à 15 mm inclusivement ;
- neige mouillée : valeurs à signaler 03, puis évaluation. Changements significatifs 5 mm ;
- neige sèche : valeurs à signaler 03, puis évaluation. Changements significatifs 20 mm ;

Note 2. Lorsque l'état n'est pas signalé, l'abréviation « NR » est indiquée pour le(s) tiers de piste considéré(s).

Case G - Description de l'état pour chaque tiers de piste. Indiquer une des descriptions d'état ci-après pour chaque tiers de piste, chacune étant séparée de la suivante par une barre oblique:

En français	En Anglais
NEIGE COMPACTÉE	COMPACTED SNOW
SÈCHE (indiquée seulement quand il n'y a pas de contaminant)	DRY
NEIGE SÈCHE	DRY SNOW
NEIGE SÈCHE SUR NEIGE COMPACTÉE	DRY SNOW ON TOP OF COMPACTED SNOW
NEIGE SÈCHE SUR GLACE	DRY SNOW ON TOP OF ICE
GELÉE	FROST
GLACE	ICE
NEIGE FONDANTE	SLUSH
EAU STAGNANTE	STANDING WATER
EAU SUR NEIGE COMPACTÉE	WATER ON TOP OF COMPACTED SNOW
MOUILLÉE	WET
GLACE MOUILLÉE	WET ICE
NEIGE MOUILLÉE	WET SNOW
NEIGE MOUILLÉE SUR NEIGE COMPACTÉE	WET SNOW ON TOP OF COMPACTED SNOW
NEIGE MOUILLÉE SUR GLACE	WET SNOW ON TOP OF ICE

Note. Lorsque l'état n'est pas signalé, l'abréviation « NR » est indiquée pour le(s) tiers de piste considéré(s).

Case H - Largeur de la piste à laquelle les codes d'état de piste s'appliquent. Indiquer la largeur, en mètres, si elle est inférieure à la largeur publiée.

3. Section concernant la conscience de la situation

Note 1. Les éléments de la section Conscience de la situation se terminent par un point.

Note 2. Lorsqu'il n'y a pas d'information pour un élément de la section Conscience de la situation ou que les conditions de publication ne sont pas remplies, rien n'est indiqué pour cet élément.

Direction de l'Aéronautique Civile

Avenue Azzaitoune, Hay Riad B.P 173 Rabat
Tél : 05 38 01 02 51/52
Fax : 05 37 77 30 20



مديرية الملاحة الجوية المدنية

شارع الزيتون ، حي الرياض ص.ب 1073، الرباط
الهاتف : 05 38 01 02 51/52
الفاكس : 05 37 77 30 20

Case I - Longueur de piste réduite. Indiquer le numéro d'identification de piste applicable et la longueur disponible, en mètres (RWY nn [L] ou nn [C] ou nn [R] RÉDUITE À [n]nnn).

Note. Cette information est conditionnelle lorsqu'un NOTAM indiquant un nouvel ensemble de distances déclarées a été publié.

Case J - Chasse-neige basse sur la piste. Lorsque la chasse-neige basse est signalée, indiquer « CHASSE NEIGE BASSE ».

Case K - Sable non adhérent sur la piste. Lorsque la présence de sable non adhérent sur la piste est signalée, indiquer le numéro d'identification de piste le moins élevé et, séparés par un espace, les mots « SABLE NON ADHÉRENT » (RWY nn ou RWY nn [L] ou nn[C] ou nn[R] SABLE NON ADHÉRENT).

Case L - Piste traitée chimiquement. Lorsqu'un traitement chimique a été signalé, indiquer le numéro d'identification de piste le moins élevé et, séparés par un espace, les mots « TRAITÉE CHIMIQUEMENT » (RWY nn ou RWY nn[L] ou nn[C] ou nn[R] TRAITÉE CHIMIQUEMENT).

Case M - Congères sur la piste. S'il y a des congères sur la piste, indiquer le numéro d'identification de piste le moins élevé et, séparé par un espace, le mot « CONGÈRE », puis, séparées par un espace, les lettres « L » (gauche) ou « R » (droite) ou « LR » (des deux côtés), suivies de la distance en mètres par rapport à l'axe, suivies, séparées par un espace, des abréviations FM et CL (RWY nn ou RWY nn[L] ou nn[C] ou nn[R] CONGÈRE Lnn ou Rnn ou LRnn FM CL).

Case N - Congères sur voie de circulation. S'il y a des congères sur une voie de circulation, indiquer le numéro d'identification de la voie de circulation et, séparé par un espace, le mot « CONGÈRE » (TWY [nn]n CONGÈRE).

Case O - Congères à proximité de la piste. S'il est signalé des congères qui percent le niveau/profil prévu dans le plan neige de l'aérodrome, indiquer le numéro d'identification de la piste le moins élevé et les mots « CONGÈRES À PROX » (RWY nn ou RWY nn[L] ou nn[C] ou nn[R] CONGÈRES À PROX).

Case P - État de voie de circulation. S'il est signalé qu'une voie de circulation est dans un état médiocre, indiquer le numéro d'identification de la voie de circulation et, séparé par un espace, le mot « MÉDIOCRE » (TWY [n ou nn] MÉDIOCRE ou TOUTES VOIES DE CIRCULATION MÉDIOCRES).

Case R - État d'aire de trafic. S'il est signalé qu'une aire de trafic est dans un état médiocre, indiquer le numéro d'identification de l'aire de trafic et, séparé par un espace, le mot « MÉDIOCRE » (AIRE DE TRAFIC [nnnn] MÉDIOCRE ou TOUTES AIRES DE TRAFIC MÉDIOCRES).

Case S - Coefficient de frottement mesuré. Le cas échéant, indiquer le coefficient de frottement mesuré et le dispositif de mesure du frottement.

Case T - Observations en langage clair.

Direction de l'Aéronautique Civile

Avenue Azzaitoune, Hay Riad B.P 173 Rabat
Tél : 05 38 01 02 51/52
Fax : 05 37 77 30 20



مديرية الملاحة الجوية المدنية

شارع الزيتون ، حي الرياض ص.ب 1073 ، الرباط
الهاتف : 05 38 01 02 51/52
الفاكس : 05 37 77 30 20

EXEMPLE D'IMPRIMÉ SNOWTAM REMPLI

Exemple de SNOWTAM 1

GG EADBZQZX EADNZQZX EADSZQZX
170100 EADDYNYX
SWEA0149 EADD 02170055
(SNOWTAM 0149
EADD
02170055 09L 5/5/5 100/100/100 NR/NR/03 MOUILLÉE/MOUILLÉE/NEIGE MOUILLÉE
)

Exemple de SNOWTAM 2

GG EADBZQZX EADNZQZX EADSZQZX
170140 EADDYNYX
SWEA0150 EADD 02170135
(SNOWTAM 0150
EADD
02170055 09L 5/5/5 100/100/100 NR/NR/03 MOUILLÉE/MOUILLÉE/NEIGE MOUILLÉE
02170135 09R 5/2/2 100/50/75 NR/06/06 MOUILLÉE/NEIGE FONDANTE/NEIGE FONDANTE
)

Exemple de SNOWTAM 3

GG EADBZQZX EADNZQZX EADSZQZX
170229 EADDYNYX
SWEA0151 EADD 02170225
(SNOWTAM 0151
EADD
02170055 09L 5/5/5 100/100/100 NR/NR/03 MOUILLÉE/MOUILLÉE/NEIGE MOUILLÉE
02170135 09R 5/2/2 100/50/75 NR/06/06 MOUILLÉE/NEIGE FONDANTE/NEIGE FONDANTE
02170225 09C 2/3/3 75/100/100 06/12/12 NEIGE FONDANTE/NEIGE MOUILLÉE/NEIGE MOUILLÉE
RWY 09L CONGÈRE R20 FM CL. RWY 09R CONGÈRES À PROX. TWY B MÉDIOCRE. AIRE DE TRAFIC
NORD MÉDIOCRE)

Exemple de SNOWTAM 4

GG EADBZQZX EADNZQZX EADSZQZX
170350 EADDYNYX
SWEA0152 EADD 02170345
(SNOWTAM 0152
EADD
02170345 09L 5/5/5 100/100/100 NR/NR/03 MOUILLÉE/MOUILLÉE/NEIGE FONDANTE
02170134 09R 5/2/2 100/50/75 NR/06/06 MOUILLÉE/NEIGE FONDANTE/NEIGE FONDANTE
02170225 09C 2/3/3 75/100/100 06/12/12 NEIGE FONDANTE/NEIGE MOUILLÉE/NEIGE MOUILLÉE
35
CHASSE-NEIGE BASSE. RWY 09L SABLE NON ADHÉRENT. RWY 09R TRAITÉE CHIMIQUEMENT.
RWY09C TRAITÉE CHIMIQUEMENT.)

Direction de l'Aéronautique Civile

Avenue Azzaitoune, Hay Riad B.P 173 Rabat
Tél : 05 38 01 02 51/52
Fax : 05 37 77 30 20



مديرية الملاحة الجوية المدنية

شارع الزيتون ، حي الرياض ص.ب 1073، الرباط
الهاتف : 05 38 01 02 51/52
الفاكس : 05 37 77 30 20